



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	4 mars 2023	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : -3 °C)	Vent :	11 km/h Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	S.O.	Nombre total d'inscriptions 112
Total des paris mutuels	\$ 2,807,219			
Contact vétérinaire	Y	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Jason Portuondo	Juge associé Emma Pote (à distance)
--------------------------------------	--	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Andrew Van' Wout est en formation ce soir pour devenir officiel de courses.

Pour la Course 3, disputée le 27 février, les juges Dorion, Pote et Hughes ont conclu que le conducteur, Paul Davies, avait enfreint la règle de la CAJO 22.23.03(b), pour avoir fait une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable, en stimulant le cheval, "Dragon Energy", dans le dernier droit.

Il s'agit de la troisième infraction de M. Davies survenue dans les 365 derniers jours.

Il s'est vu imposer une suspension à être purgée du 9 au 23 mars, inclusivement, ainsi qu'une sanction pécuniaire de \$500.

Décision #2075237

Courses :

Course 1 – Des tests d’haleine par bandelette ont été utilisés (2).

Enquête

Le #6, “Royal JK”, fait un bris d’allure avant le départ, mais il s’était rendu bien à l’intérieur du poteau de départ.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/BPULqMrSQNw>

Le #6, “Royal JK”, a été inscrit après la course sur la liste de vétérinaires à court terme par le vétérinaire de la Commission (boiterie).

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #6, “Bring Your Fire”, devra se qualifier pour les bris d’allure (deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 5 – Le #10, “Rockme Rollme”, a été inscrit sur la liste des juges pour le test de Coggins.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Les #1, “Last Beach”, et #4, “Hunted House”, ont terminé tous les deux la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 8 – Le #7, “Hashtag Money”, a fait une sortie au poteau de ¼ de mille et n’a pas terminé la course.

Le cheval est inscrit sur la liste des juges et doit se qualifier pour la performance.

Le vétérinaire de la Commission a inscrit le cheval sur la liste des vétérinaires (maladie) à long terme.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.